

RÉSOLUTION CA-2026-01

Désignation des fonctions au sein du conseil d'administration

CONSIDÉRANT la mise en place du conseil d'administration du parti;

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer une répartition claire des rôles et des responsabilités au sein du conseil d'administration;

IL EST PROPOSÉ :

QUE les fonctions au sein du conseil d'administration soient attribuées comme suit :

- **Codirigeante ou codirigeant** : Sylvain Tremblay
- **Codirigeante ou codirigeant** : Mathieu Paquette (1 an)
- **Secrétaire** : Julie Collard
- **Représentante officielle ou représentant officiel, agissant également à titre d'agente officielle ou d'agent officiel du parti** : Eric Pilotte

- **Administratrices et administrateurs** :
 - Marie-Pier Lacroix (1 an)
 - Daniel Kanku Lobo

QUE les personnes désignées assument les responsabilités liées à leur fonction conformément aux règlements du parti et aux lois applicables.

Proposée par : Rachel-Anne Cousineau

Appuyée par : Marie-Pier Lacroix

Adoptée à l'unanimité

Date : 24 mars 2026